



# LE LIEN DES SAINT-LAURENT DE FRANCE

Bulletin de liaison de l'Association nationale des Saint-Laurent de France

**N° 42 - janvier 2013**

[www.saintlaurent.info](http://www.saintlaurent.info)



## **Sommaire :**

**Conseil d'administration des 23 et 24 novembre 2012  
à Saint-Laurent-d'Aigouze - 30220**

**Délégation Générale  
Tél.: 0467440376  
[saintlaurent.info@orange.fr](mailto:saintlaurent.info@orange.fr)**

## Éditorial



Bien chers amis des Saint-Laurent de France,

Le conseil d'administration de l'Association nationale est allé à la rencontre de l'Association « Li Coutet Negre » de Saint-Laurent-d'Aigouze les 23 et 24 novembre 2012, qui depuis deux ans, a pris en charge l'organisation du 23e rassemblement qui se déroulera les 28 – 29 et 30 juin 2013 dans ce beau et pittoresque village du Languedoc-Roussillon, situé en Camargue.

Nous avons rencontré autour de Laurent Pélissier, maire de Saint-Laurent-d'Aigouze, et de Philippe Clauzel, président de l'Association locale, une équipe de bénévoles particulièrement motivée à qui j'adresse, au nom du conseil d'administration, nos plus sincères remerciements pour leur accueil chaleureux.

C'est ainsi, qu'à l'occasion de ce prochain rassemblement, au moyen d'infrastructures et d'équipements de qualité, avec un programme exceptionnel, ils se feront un immense plaisir de partager et de faire découvrir leur identité autour des potentialités et caractéristiques traditionnelles, culturelles et touristiques de cette « terre ancestrale », aux délégations des Saint-Laurent de France, dans une ambiance qui caractérise cette région.

C'est donc, avant de vous retrouver avec un immense plaisir au mois de juin prochain, que j'ai une pensée particulière pour toutes les personnes chères qui nous ont quittés et pour celles et ceux qui luttent contre la maladie en vous présentant mes meilleurs vœux personnels et ceux du conseil d'administration pour cette nouvelle année.

Bien amicalement.

**Marie-France Corvest**  
Présidente



*Le conseil d'administration en réunion dans la salle du peuple.*

# Saint-Laurent-d'Aigouze

## Un peu d'histoire et de géographie

Saint-Laurent-d'Aigouze, fondée au V et VI<sup>e</sup> siècle par des Wisigoths, a été établie sur un territoire appartenant aux prêtres Bénédictins (influents au Moyen Âge) de l'abbaye de Psalmodi (vestiges classés aux MH, propriété privée). Des travaux de fouilles ont mis au jour, sous les vestiges romans et gothiques, les fondations d'une église carolingienne qui recouvre une nécropole antérieure constituée de sépultures et de céramiques ce qui confirme une occupation à partir de la fin du IV<sup>e</sup> siècle. D'autres céramiques prouvent un établissement dès le début de notre ère chrétienne, ainsi qu'un autel dédié à Jupiter (roi des dieux romains, maître du ciel et de la terre) et à Sylvain (dieu des forêts) retrouvé non loin de Psalmodi.

La construction de l'église paroissiale date du XII<sup>e</sup> siècle. Sa nef est d'époque romane, la façade et le clocher du XVIII<sup>e</sup> siècle. Elle a subi un incendie en 1562 et de nombreuses dégradations lors de la révocation de l'Édit de Nantes ainsi que pendant la guerre des Camisards en 1703 ce qui a entraîné une nouvelle reconstruction à partir de 1710. La date de 1765 (encore visible sur la clé de voûte de la tribune) indique l'achèvement des travaux.

Le château de Calvières est un ancien monastère du Xe siècle mais la majeure partie de son architecture date du XII<sup>e</sup> (inscrit aux MH c'est une propriété privée).

Le Fort de Peccais (construction de forme Vauban) a été édifié en 1598 pour protéger et assurer un contrôle sur les salines voisines et les canaux servant au transport du sel. Puis il a servi de prison lors de la guerre de 14-18 et de défense allemande contre un débarquement allié en 39-45 (vestiges classés aux MH, propriété privée).

La Tour Carbonnière est une imposante tour de guet carrée, érigée au XIII<sup>e</sup> siècle par le roi Louis IX (Saint Louis). Celui-ci se devant de chasser les Turcs de la ville Sainte de Jérusalem, cherchait un accès à la mer pour partir en croisade. Vers 1240 il acheta les terres aux moines de Psalmodi et commença la construction de la tour et des remparts de la ville royale d'Aigues Mortes. Par la suite un acte de 1346 a défini la tour comme « cette forteresse est la clef



*La Tour Carbonnière*

du royaume en cette contrée » non seulement elle protégeait l'accès à la ville (étant son unique passage) mais servait également de péage (taxe à l'octroi). Elle était tenue par une garnison composée d'un châtelain et de plusieurs gardes. Les salles (bien conservées) présentent de belles croisées d'ogives. La terrasse (au 2<sup>e</sup> étage, accès par un escalier étroit en colimaçon) supportait jusqu'à quatre pièces d'artillerie. La vue depuis le haut s'étend sur toute la Camargue jusqu'aux contreforts des Cévennes d'un côté et au Mont Ventoux de l'autre.

La petite Camargue a un cœur et ce pourrait bien être Saint-Laurent-d'Aigouze... En effet, ce village occupe une place privilégiée tant par sa situation géographique avec la proximité de Nîmes et de Montpellier optimisée par la qualité des voies de communication et le voisinage d'Aigues-Mortes et du Grau-du-Roi (l'histoire et la Méditerranée) que par le site exceptionnel qui l'entoure et dont elle tire traditions et fierté.

Une des entrées du village annonce sa couleur : un taureau immortalisé par le sculpteur Ben K, surgit et vous renseigne sur le culte que l'on voue à ce fier animal. Car, ici, chacun d'eux a un nom, une appartenance à une manade, une filiation, une sorte de curriculum vitae que chacun connaît, évalue, respecte et juge lors de ces courses camarguaises qui n'ont d'autre but que de promouvoir le courage, la combativité, l'adresse du taureau avant de le renvoyer dans l'immensité des prés, libre.

Pour les témoins de passage, spectateurs de ces courses, il s'agit bien sûr, d'un plaisir esthétique mais s'ils veulent en savoir plus, ils trouveront toujours un fin connaisseur dans le voisinage qui sera enchanté de leur faire partager son savoir et sa passion.



Connaissez-vous, d'ailleurs, un autre lieu où, symbole de la passion qui anime les habitants, le toril s'encadre dans la sacristie de la touchante église sur laquelle s'appuie une partie des gradins des arènes ? Les arènes, inscrites à l'inventaire des Monuments Historiques, sont constituées de panneaux décoratifs réalisés par les enfants Saint-Laurentais durant les cours d'art plastique.

Et l'on parle, courses, arènes et fêtes. Ces fêtes à la gloire du taureau, nombreuses au cours de l'année, mais surtout de « la Fête » du mois d'août, le week-end suivant le 15, jusqu'à 10 jours et... 10 nuits plus tard. Car, dans la région et souvent au-delà, la seule évocation de la fête de Saint-Laurent-d'Aigouze allume les

étincelles au fond des prunelles. Les courses, gardians, razeteurs, abrivados, bandidos, chevaux, ferades, musiques, moments festifs entre amis attirent un large éventail d'amateurs.

Puis, soudain, le village retrouve sa douceur, chère aux rêveurs et aux poètes, la place, sa sérénité. Des terrasses de cafés et de restaurants ombragées par les platanes centenaires l'animent au rythme de la fontaine proche de l'église.

La gastronomie est présente sur les tables avec des spécialités telles que la rouille, la gardianne, l'anchoïade, les tellines, d'autres coquillages, les fromages de chèvres ou de brebis, les fruits et les légumes du terroir et les vins subtils des Sables.

Il faut savoir, aussi, dans un autre domaine, que tout autour de Saint-Laurent règne une fabuleuse mosaïque de terre et d'eau animée par la mouvance des roselières, la luminosité exceptionnelle du ciel reflétée à l'infini par les étangs. La Tour Carbonnière du XIIIe siècle, gardienne de ces lieux répertoriés dans l'opération Grands Sites, veille en offrant une possibilité unique d'observer une flore et une faune très riches survolée par des oiseaux de toutes sortes. Les Saint-Laurentais sont fiers de leur particularisme et aiment le faire connaître en accueillant les visiteurs grâce aux gîtes ruraux, aux hôtels et à un camping proche du village.

## Conseil d'administration à Saint-Laurent-d'Aigouze

**Les 23 et 24 novembre 2012, l'Association nationale des Saint-Laurent de France tenait son conseil d'administration à Saint-Laurent-d'Aigouze.**

### Ordre du jour :

- 1 – Point sur le dernier rassemblement de Saint-Laurent-d'Arce ;
- 2 – Point sur l'organisation du prochain rassemblement à Saint-Laurent-d'Aigouze ;
- 3 – Messe dominicale du prochain rassemblement diffusée sur FR2 ;
- 4 – Organisation du circuit des élus à l'occasion des rassemblements ;
- 5 – Point sur les finances de l'association nationale ;
- 6 – Analyse modification de l'art. 9 des statuts : *Fixer le nombre d'année de présence comme membre de l'association nationale pour être élu membre du conseil d'administration.*
- 7 – Démission de Saint-Laurent-des-Bois ;
- 8 – Point sur le site Internet ;
- 9 – Réalisation d'une affiche du rassemblement 2012 ;
- 10 – Projet de réalisation d'un DVD promotionnel – rétrospective des 22 ou 23 derniers rassemblements ;
- 11 – Prochaine réunion du CA ;
- 12 – Questions diverses.



*Les membres de l'Association « Li Coutet Negre » présents à la réunion du conseil d'administration.*

### **Présents :**

Marie-France Corvest – Pierre Reynaud – Jean-Pierre Lapeyre – Chantal Rubin – Louis Nomdedeu – Laurent Garaté – Bernard Augagneur – Ginette Decultieux – Jocelyne Dersigny – Géraldine Bricchi – David Garaté – Yvan Marcou – Les membres de l'Association « Li Coutet Negre ».

### **Absents excusés :**

Franck Esnouf – Josette Lo A Tjon  
Claude Guilleray

### **1 – Point sur le dernier rassemblement de Saint-Laurent-d'Arce :**

**Point positif :** Rassemblement bien organisé et réussi du fait de la concentration du dispositif au centre du village servi par une météo exceptionnelle. La programmation touristique était particulièrement attractive et réussie.

**Point négatif :** La cérémonie d'intronisation un peu longue.

### **2 – Point sur l'organisation du prochain rassemblement à Saint-Laurent-d'Aigouze :**

Le document d'organisation avec les derniers ajustements et les fiches d'inscriptions sont disponibles depuis le début du mois de janvier 2013 en téléchargement sur le site Internet.

Il est recommandé aux organisateurs d'assurer une communication optimale autour de ce rassemblement qui doit revêtir un caractère de manifestation d'ampleur régionale avec un plan média adapté.

### **3 – Projet de la messe dominicale du prochain rassemblement diffusée sur FR2 :**

Des discussions sont en cours avec TV Sud pour faire en sorte que la traditionnelle messe dominicale soit diffusée par la télévision nationale dans le cadre de l'émission « Le jour du seigneur ».

### **4 – Organisation du circuit des élus à l'occasion des rassemblements :**

Comme discuté à l'occasion de la dernière Assemblée générale, il est projeté d'organiser à l'occasion des rassemblements, un circuit spécial pour les élus. Ce circuit, en marge des circuits touristiques proposés, payant et sur réservation, serait en mesure de présenter aux élus des Saint-Laurent de France où leurs représentants, des réalisations majeures effectuées par la commune ou par la communauté des communes d'appartenance. Ce déplacement, serait limité à deux membres pour chaque Saint-Laurent de France.

### **5 – Point sur les finances de l'association nationale :**

Le bilan financier présenté par Chantal Rubin, trésorière de l'Association nationale, avec l'ensemble des cotisations à jour, fait ressortir un solde positif qui permet d'engager l'Association sur des projets dont le financement sera assuré.

Il sera proposé à la prochaine Assemblée générale de modifier le barème de remboursement des frais de déplacement des membres du conseil d'administration.

### **6 – Analyse de la modification de l'art. 9 des statuts : Fixer le nombre d'année de présence comme membre de l'association nationale pour être élu membre du conseil d'administration.**

À l'occasion de la prochaine Assemblée générale exceptionnelle, il sera proposé de modifier l'art. 9 de nos statuts en mentionnant qu'il faudra justifier trois années consécutives de présence comme membre actif de l'Association nationale pour être élu membre du conseil d'administration.

## **7 – Démission de Saint-Laurent-des-Bois :**

Des contacts seront pris avec les représentants de la commune ou de l'Association locale pour finaliser cette décision.

## **8 – Point sur le site Internet :**

### **Nombre de visiteurs différents :**

- 2011 = 102 465 – moyenne mois = 8 539
- 2012 = 78 908 – moyenne mois = 6 576

### **Nombre de pages lues :**

- 2011 = 349 040 – moyenne mois = 29 087
- 2012 = 279 787 – moyenne mois = 23 316

La baisse de résultats est liée à la multiplication des réseaux sociaux, qui multiplie le temps et l'intérêt de chaque internaute consacré à chaque abonnement.

### **Le top 10 des meilleures lectures depuis la création du site :**

- Dans quelle région de France = 135 805
- Annuaire des associations sportives et loisirs = 24 109
- Article « La chèvre » - A boire avec modération = 23 448
- Centre aquatique et de loisirs (Rhône) = 19 145
- Annuaire des associations sociales et services = 15 464
- Annuaire des associations d'activités et de loisirs = 14 601
- Premier forum du Tourisme solidaire et du commerce équitable (SL-du-Var) = 14 498
- Annuaire des associations culturelles = 12 235
- Associations de jeunesse et vie scolaire = 11 255
- Les pages consacrées à Saint-Laurent-Blangy = 10 667

Aux vues de ces résultats il est demandé la mise à jour régulière de l'annuaire de vos associations.

Les rubriques « La vitrine des Saint-Laurent de France » et « Le bon coin des Saint-Laurent de France » est toujours en attente de nouvelles publications.

La rubrique « Le patrimoine religieux des Saint-Laurent de France » est en attente de nouveaux articles, comme « Blogs perso » et « Blogs des comités de fêtes »

### **Point sur la réalisation des panneaux de signalisation d'entrée de ville :**

La date limite des commandes auprès de Bernard Augagneur (03 85 28 07 3 - [bmtaugagneur@yahoo.fr](mailto:bmtaugagneur@yahoo.fr)), est fixée au 15 mai 2013 afin de profiter de leur livraison sur le site du prochain rassemblement.

## **9 – Réalisation d'une affiche du rassemblement 2012 :**

Des affiches du rassemblement 2012 à Saint-Laurent-d'Arce seront réalisées suivant le format précédent (594 x 841 mm – A1 – 170 g/m<sup>2</sup>) avec la mise en vente au rassemblement de Saint-Laurent-d'Aigouze pour le prix de 5 €. l'unité. Un stand sera mis à la disposition des participants.

Parallèlement cette affiche sera plastifiée (150 microns brillant - 600 x 800 mm) et mise en vente à partir d'un stock de 20 exemplaires pour un prix unitaire de 15 €.

## **10 – Projet de réalisation d'un support promotionnel – rétrospective des 22 ou 23 derniers rassemblements :**

Ce projet initié depuis longtemps devrait voir le jour après la présentation de 3 devis différents qui seront analysés par le conseil d'administration à l'occasion de sa prochaine réunion. Ce devis portera sur la fabrication et la livraison d'un film enregistré sur 50 supports numériques (DVD ou clé USB) d'une durée maximale de 15 minutes retraçant la vie de l'Association nationale depuis sa création. Il aura pour but d'assurer la promotion de notre réseau auprès des villes et villages qui souhaiteraient nous rejoindre, comme auprès des institutions ou des entreprises pour obtenir un soutien matériel ou financier.

## **11 – Prochaine réunion du CA :**

La prochaine réunion du conseil d'administration se tiendra à Saint-Laurent-Rochefort les 5 et 6 avril 2013.

## **12 - Question diverse :**

Géraldine Bricchi et Laurent Garaté, représentant pour la première fois les jeunes à un conseil d'administration, comme membre associé, suivant décision de la dernière Assemblée générale, ont présenté un projet qui a pour but de répondre à la question : Comment faire participer les jeunes des Saint-Laurent de France aux activités de l'Association nationale ?

Le principe de ce projet s'articule autour de contacts directs avec les associations ou dispositifs locaux (PIG – BIG -...) pour présenter l'Association nationale des Saint-Laurent de France. Ces contacts pourront être réalisés à l'occasion de réunions « in situ » au cœur des villes et villages du réseau. Accompagnés par un administrateur élu, Géraldine et Laurent se proposent d'animer ces réunions pour convaincre les participants à nous rejoindre.

Ces déplacements se feraient suivant un programme dont le coordonnateur général devrait planifier la logistique en matière d'accueil et d'hébergement. Les déplacements se feraient au moyen de véhicule personnel dont le défraiement se ferait sur la base du barème des services fiscaux.

Géraldine et Laurent présenteront le dossier de ce projet à l'occasion du prochain conseil d'administration.